

- NOUVEAU - STATIONNEMENT PAYANT

**À partir
du 1^{er} juin 2024**

ce secteur devient
payant et entraîne
des changements sur
le secteur 5

**À partir
du 1^{er} juillet 2024**

les secteurs 12 et 13
deviennent payants



LES BOULEVARDS ALBERT 1^{ER},
CLÉMENCEAU ET LE PARKING DE LA
PLAGE **RESTENT GRATUITS.**


leHavre

- NOUVEAU - STATIONNEMENT PAYANT

À partir du 1^{er} juin 2024
ce secteur devient payant

